



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique culturelle

Question écrite n° 42593

Texte de la question

Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont interroge Mme la ministre de la culture et de la communication sur l'action du Gouvernement en faveur de la diversité culturelle et notamment l'aide apportée aux festivals spécialisés tel le festival international des francophonies en Limousin. Ce festival, qui a pour objectifs de promouvoir et de diffuser le théâtre francophone ainsi que de développer les échanges culturels nord-sud, est confronté à un désengagement financier sans précédent du ministère des affaires étrangères qui remet en cause la pérennité même de cette manifestation, en dépit du succès rencontré et du professionnalisme de l'équipe organisatrice. Face à ce repli, il semble indispensable que le ministère de la culture et de la communication, contributeur majoritaire, continue à apporter son soutien à ce type de manifestation dont la renommée dépasse les limites de notre territoire. Aussi lui demande-t-elle de bien vouloir lui donner des assurances à ce sujet.

Texte de la réponse

Le ministère de la culture et de la communication est particulièrement vigilant sur la situation financière et sur le devenir des structures et manifestations culturelles pour lesquelles le ministère des affaires étrangères et européennes a été conduit à réduire sa contribution. En ce qui concerne le Festival international des francophonies en Limousin, la ministre de la culture et de la communication a appelé tout particulièrement l'attention du ministre des affaires étrangères et européennes sur les risques que fait peser un désengagement financier important sur le budget de ce festival, devenu au fil des années un rendez-vous incontournable de la francophonie théâtrale, en même temps qu'un lieu de passage obligé pour de nombreux artistes des pays du Sud. La ministre de la culture et de la communication a demandé à la direction régionale des affaires culturelles du Limousin de renforcer son soutien en 2009 à cette structure emblématique de la diversité culturelle. Le ministère de la culture et de la communication restera particulièrement attentif à ce dossier, aux côtés des collectivités locales concernées, pour permettre au festival de poursuivre son travail dans les meilleures conditions possibles.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont](#)

Circonscription : Haute-Vienne (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42593

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 février 2009, page 1686

Réponse publiée le : 9 juin 2009, page 5596